

Avis de la commune de Saint-Broingt-les-Fosses sur le projet d'AFAFE de Leuchey et Villiers-lès-Aprey

Suite à la saisine de la commune de Saint-Broingt-les-Fosses en date du 2 septembre 2024, aucun avis n'a pour l'instant été transmis ou porté à connaissance du maître d'ouvrage.

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Maire,

Le projet d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey a été approuvé par la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) de Leuchey et Villiers-lès-Aprey, réunie le 12 juillet 2023.

L'avis émis par l'autorité environnementale le 30 mai 2024 souligne l'amélioration du projet, par rapport à celui qui avait été proposé initialement en 2021. Un mémoire en réponse a été établi afin de répondre aux recommandations données. Cela permet donc d'envisager l'organisation de l'enquête publique dans les six prochains mois.

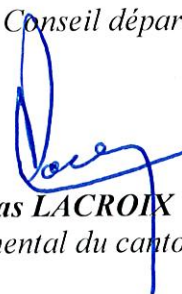
Préalablement à cette enquête publique, et sachant que le territoire en cours d'aménagement foncier comprend une extension sur votre commune, je vous saurais gré de bien vouloir proposer à votre conseil municipal d'émettre son avis général sur ce projet avant le 31 octobre prochain.

Vous trouverez, joint à ma lettre, un support informatique comprenant l'ensemble des documents utiles pour votre prise de décision, dont un modèle de délibération.

Mes services sont à votre disposition pour tout renseignement utile à propos de ce projet (M. Jean-Jules JOLY ou M^{me} Alexandra SUHR au 03 25 32 85 71).

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,



Nicolas LACROIX

Conseiller départemental du canton de Bologne

*Monsieur Thomas VOILLEQUIN
Maire
Place de la Fontaine
52190 SAINT-BROINGT-LES-FOSSES*